

LE BULLETIN D'INFORMATION DE SAINT-PIERRE-EN-AUGE

Edito

Chères lectrices, chers lecteurs,

Dans quelques jours, nous commencerons 2025 avec, comme ligne de conduite, la recherche d'économies à tous les niveaux pour faire face aux restrictions budgétaires. Collectivement, nous devons ajuster nos priorités et notre fonctionnement afin d'assurer un service public de qualité tout en équilibrant notre budget. Le séminaire "finances" organisé en septembre dernier fait apparaître que certaines animations ou actions ne pourront être maintenues.

En parallèle, je suis inquiet d'apprendre la fermeture du centre médico social fin janvier décidée par le Département sans concertation avec la collectivité. Le nouveau découpage des territoires d'action sociale s'est basé sur les bassins de vie. Sur la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie, les Maisons Départementales des Solidarités seront situées à Mézidon Vallée d'Auge, Lisieux et Livarot. Cette décision entraînera des conséquences regrettables sur l'aide sociale et l'accompagnement apportés à nos habitants. En lien avec les associations locales, j'ai sollicité le Département pour trouver des solutions alternatives afin que nos administrés ne soient pas oubliés, j'en fais une priorité ! Malgré ce contexte, nous poursuivons nos projets : l'aménagement du Parc des Tanneries, la rénovation du cinéma au sein de l'Abbaye, la réfection de nos voiries, sans oublier la construction du centre aquatique intercommunal qui est en cours. Nous pouvons être fiers de tous ces chantiers; *Saint-Pierre-en-Auge est naturellement dynamique !*

Je vous souhaite une bonne année 2025. J'espère vous retrouver nombreux à la cérémonie des vœux organisée le samedi 11 janvier 2025 à 10h30 au gymnase de l'Epinay à Saint-Pierre-sur-Dives.

Jacky MARIE
Maire de Saint-Pierre-en-Auge



*Meilleurs
Vœux!*

👄 ZOOM : PHASE 3 DU CINÉMA



Les travaux du cinéma ont commencé en janvier 2023 dans les bâtiments conventuels avec la réalisation des diagnostics complémentaires puis les étapes de désamiantage, déplombage, curage, démolition des planchers et des murs des anciens logements. **Plusieurs découvertes** ont été faites lors de ce chantier : des vestiges médiévaux, une méridienne gravée dans la tomette et une plate tombe servant de tablette de cheminée.

Les **maçonneries ont été consolidées** et les **charpentes métalliques installées**. Une fois les travaux de base effectués, les artisans se sont attelés à la restitution des façades nord (côté cloître) et sud (côté rue Saint-Benoît) en pierre de taille. Les dalles du rez-de-chaussée ont été coulées, les poutres et solivages du futur plafond ont été mis en place.

Depuis quelques mois, les entreprises s'activent sur l'**agencement de l'intérieur** du bâtiment et notamment de la salle de cinéma : mise en place des installations techniques, du mobilier et des gradins; des choix importants pour proposer des séances de cinéma de qualité.

Il faudra patienter jusqu'à l'été prochain avant l'ouverture au public !



INFORMATIONS INSTITUTIONNELLES



- La commune a été endeuillée par la disparition de Monsieur **Éric BELLANGER**, conseiller municipal, survenue en septembre dernier.
- Madame **Marie-Pierre BOUCHART-TOUZÉ**, adjointe à la Jeunesse, Intermédiation, Emploi et Formation a démissionné de ses fonctions pour des raisons personnelles.
- Dénomination de 5 nouvelles voies communales :**
 - Bretteville-sur-Dives: Impasse de la Mairie
 - Saint-Pierre-sur-Dives: Rue Emma Bigeon, Rue du Bief, Impasse des Serres, Chemin de la Plaine (Carel) et la "Ruelle des Près" devient la "Rue des Moulins".
- Conformément à la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023, la commune a défini ses ZAEnR (**Zones d'Accélération des Energies Renouvelables**) pour les 5 années à venir. Celles-ci pourront accueillir des installations de production d'énergies renouvelables (photovoltaïque, solaire thermique, éolien, biogaz...) et ouvrages connexes afin de répondre aux objectifs énergétiques fixés aux niveaux national, régional et local. La liste des zones est consultable en mairie.
- La collectivité a signé un « **contrat de sécurité** » qui précise les engagements de l'État et de la commune en matière de sécurité et de sûreté. Celui-ci s'inscrit dans le cadre du programme "Petites Villes de Demain" et de la convention d'adhésion signée entre la commune, la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie et l'État en juin 2021.

VIE ADMINISTRATIVE

LE SITE DE LA COMMUNE

Découvrez le nouveau "design" de notre site internet www.saint-pierre-en-auge.fr.



PERMANENCES GENDARMERIE

Afin de garantir un accueil de qualité et répondre aux attentes de la population dans le cadre du service public, la brigade de **Gendarmerie de Saint-Pierre-en-Auge** a changé les horaires de ses permanences d'ouverture au public depuis le 1er décembre 2024 :



Lundi : 8h-12h

Mercredi, vendredi & samedi : 14h-18h

En dehors de ces horaires, vous pouvez :

- être accueillis par des gendarmes s'ils sont présents.
- être renseignés sur la procédure à suivre par la personne que vous aurez à l'interphone.



La brigade de proximité de Saint-Pierre-en-Auge étant binômée avec celle de **Mézidon Vallée d'Auge**, vous pouvez également vous y rendre selon les horaires d'ouverture :

Du lundi au samedi : 8h-12h / 14h-18h

Dimanche : 9h-12h / 15h-18h

EN PRATIQUE

- Lorsque vous vous présentez à la Gendarmerie, **annoncez-vous à l'interphone**.
- Tél.** : Saint-Pierre-en-Auge : 02.31.42.63.40
Mézidon Vallée d'Auge : 02.31.42.63.25
- Il est possible de déposer une **plainte en ligne** sur le site www.masecurite.interieur.gouv.fr/fr/demarches-en-ligne/plainte-en-ligne
- En cas d'urgence, appelez le 17.

RECENSEMENT



Le recensement aura lieu sur Saint-Pierre-en-Auge **du 16 janvier au 15 février 2025**. Treize agents recenseurs mandatés par la collectivité, munis d'une **carte officielle** sillonneront la commune pour vous remettre, à votre domicile, le **questionnaire INSEE** et éventuellement une **enquête pour connaître les modes de vie des familles**.

>>> Pour que votre foyer soit recensé, vous aurez la possibilité de :

- Remplir le questionnaire directement sur place avec l'agent recenseur.
- Remplir le questionnaire sur Internet (accessible à partir du 16 janvier 2025 sur <https://www.insee.fr/fr/accueil>).

Si vous n'êtes pas présent, le questionnaire sera déposé dans votre boîte aux lettres pour que vous puissiez le compléter en ligne.

Nous vous remercions par avance de l'accueil que vous réserverez aux recenseurs.



VOTRE PARTICIPATION COMPTE !

Votre participation est essentielle car l'attribution des dotations de l'État s'appuie notamment sur les caractéristiques de la commune qui seront définies à travers cette enquête (dont le nombre d'habitants).

SAINTE-MARGUERITE-DE-VIETTE

Du **lundi au vendredi de 9h45 à 11h45** retrouvez les **services de LA POSTE** à la mairie déléguée de **Sainte-Marguerite-de-Viette** (vente de timbres, enveloppes et emballages, dépôt et retrait de colis et d'espèces, accès à l'espace numérique...).



VIE QUOTIDIENNE



LES TRAVAUX

SPORT

Installation d'un écran au gymnase de l'Épinay à Saint-Pierre-sur-Dives pour diffuser les informations sportives, les sponsors des clubs et les événements.



Construction d'un podium par les services techniques pour les remises de prix des associations sportives.

MONTVIETTE

Nettoyage du pont.



Remplacement du sol de la salle des fêtes.

LES CHANTIERS VOIRIE



LA RUE DU BOSQ À SAINT-PIERRE-SUR-DIVES

La rue du Bosq sera refaite d'ici la fin de l'année 2025. Le syndicat mixte « Eau Sud Calvados » interviendra sur le **réseau d'eau potable** de janvier à mars pour remplacer 450 mètres de réseau public de distribution et 90 branchements en plomb (entre la rue Albert Lépée et la rue de Falaise). Suivront des travaux d'effacement des réseaux électrique et téléphonique avant la réfection de la voirie effectuée par le Département du Calvados. Les trottoirs et les bordures des caniveaux seront pris en charge par la commune.



LE BOURG DE BOISSEY

Dans le but de réduire la vitesse et **sécuriser le bourg** de Boissey, des aménagements sont programmés pour le printemps 2025 (plateau ralentisseur). La communauté d'Agglomération Lisieux Normandie réalisera les travaux sur le réseau d'eau pluviale, l'enrobé sera effectué par le Département du Calvados et les trottoirs et les bordures seront pris en charge par la commune. Le plan du projet d'aménagement est consultable en mairie.

PANNEAUX DE RUES

Suite à la dénomination de voies en conseil municipal, des **panneaux de rues** ont été installés par les agents du service voirie. Ces panneaux de signalisation sont importants pour finaliser le travail d'adressage mené depuis la création de la commune nouvelle en 2017.



PARKING DE LA GARE



Une **borne de recharge** pour les véhicules électriques a été installée devant la gare de Saint-Pierre-sur-Dives (en face de la Maison des Associations).

Sur ce **parking de la gare**, le **marquage des places** au sol a été matérialisé (peinture) pour permettre le stationnement de plus de véhicules et faciliter les manœuvres des automobilistes.

ÉLAGAGE

Pensez à l'entretien de vos haies !

Depuis 2023, l'entretien des haies sur les bords des routes est à la charge des propriétaires pour des raisons de sécurité routière (faciliter la visibilité des automobilistes) mais aussi pour garantir le bon fonctionnement des lignes électriques, téléphoniques et de la fibre qui peuvent être endommagées par les branches.



La taille des haies est interdite entre le 15 mars et le 15 août afin de préserver la biodiversité et la nidification des oiseaux.



RESTAURATION DU PATRIMOINE

LE CALVAIRE DE THIÉVILLE

Le calvaire de Thiéville, endommagé par la tempête de décembre 2023, a été déposé et remis en état par les agents communaux : les couches de peinture du Christ ont été poncées pour mettre en valeur la fonte. Une croix en chêne a été fabriquée par les services techniques.

Posé au mois de mai, avec la participation de l'entreprise Philippe Montambeaux, l'édifice a été inauguré le 12 octobre dernier.



LA FONTAINE DE BOISSEY

Mise à l'arrêt en raison de son état de dégradation, la fontaine de Boissey a repris du service fin novembre. La maçonnerie a été refaite, permettant de découvrir qu'il ne s'agissait initialement pas d'une fontaine mais peut-être d'un kiosque.

Après les travaux de consolidation, puis l'installation électrique et hydraulique, les services techniques ont refait la peinture (*Attention : l'eau n'est pas potable*).



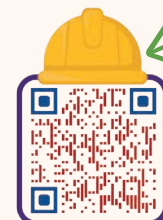
LE PARC DES TANNERIES

En septembre, le site du futur parc a été débarrassé des objets encombrants et nettoyé. **L'ancienne caserne des pompiers** a été démolie, ce fut une étape importante pour beaucoup de riverains et pour l'histoire de notre commune !

Les entreprises EUROVIA et LAFOSSE ont débuté le chantier d'aménagement du parc conformément au plan de l'atelier paysagiste ZENOBIA :

- Réalisation des **tracés de voirie et délimitation des espaces**.
- Enfouissement des **réseaux**.
- **Requalification du cours d'eau du bief*** dont le tracé a été légèrement modifié pour créer des méandres et des îlots, en partenariat avec la DDTM et l'Agence de l'Eau qui ont mené des études préalables. En amont, le canal ayant été asséché, une opération de sauvetage des poissons a été menée avec l'aide d'experts de la pêche et de la protection des milieux aquatiques et du Syndicat Mixte du Bassin de la Dives.
- Les différentes **plantes aquatiques** présentes dans le milieu naturel ont été prélevées avant les travaux et replantées dans le nouveau tracé du bief.
- La société OXALIS et l'entreprise SOLVEG ont commencé la **réalisation des espaces verts** dont la plantation des arbres pour favoriser la reprise végétale, mais aussi les travaux de maçonnerie paysagère, de mobilier et de terrassement.

***Bief** : canal qui conduit l'eau d'une rivière ou d'un ruisseau sur une roue hydraulique pour la faire tourner.



Scannez le QR code pour suivre l'avancée du chantier !

Site InfoChantier



VIE QUOTIDIENNE



Infos au 06.21.04.61.37 ou
www.labelvie-normande.fr



RÉSIDENCE SENIORS

Le chantier de construction de la résidence pour seniors «**Label Vie en Aube**» située en centre-ville, rue Albert l'Épée à Saint-Pierre-sur-Dives, a débuté au mois d'octobre dernier.

La résidence comprendra :

- 45 logements de 2 à 3 pièces (43 à 70m²) dont certains appartements seront mis à la disposition d'actifs ou d'étudiants qui travaillent dans la région.
- Des espaces communs dédiés aux services et aux activités (salons, salle de fitness, terrasse...).
- Un jardin paysager de plus de 2 000 m² et un jardin potager partagé.
- Mais aussi un projet de création d'une MAM, Maison d'Assistants Maternels, qui pourrait accueillir entre 10 et 12 enfants.

>>> L'objectif est de créer des lieux de rencontres au sein même de l'établissement pour favoriser **les liens intergénérationnels** et les échanges.

Des réunions d'information seront organisées sur la commune dans le courant de l'année 2025 par la société d'exploitation « Label Vie Normande ».

COMMERCES ET ENTREPRISES



Plus de **270 commerçants et artisans** sont référencés sur la commune (selon les informations dont nous disposons). Cette activité professionnelle est essentielle pour l'attractivité de notre territoire, tant sur l'offre de services proposée, que sur les emplois générés.

Le bourg de Saint-Pierre-sur-Dives dispose de tous les **commerces et services de proximité** (alimentation, santé, La Poste, établissements bancaires, Maison France Services...).

Malgré l'évolution de nos modes de consommation (accroissement des achats en ligne), le centre-ville reste dynamique grâce à l'arrivée de nouveaux commerçants et aux changements de propriétaires ou d'enseignes. À savoir que les commerces non occupés sont bien souvent trop vétustes pour être repris.

L'installation d'un distributeur à pains et viennoiseries à Sainte-Marguerite-de-Viette ou les **commerces ambulants** de passage dans les communes déléguées (primeurs / camion pizza...) contribuent également à cette dynamique. Le **marché** du lundi matin, dont la réputation n'est plus à faire, attire 70 camelots l'hiver et 150 en pleine saison.



Nouveaux professionnels, merci de venir vous faire connaître en Mairie!

Les services communaux sont à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches administratives.



BIENVENUE À :

- Vincent ADOLPHE, propriétaire de la cave et du bar « **l'After** » installé chemin « De Sur les portes ». Tél. 06.25.89.50.89.
- Anthony MANTELET, créateur de « **M peinture et plus** » installé 6 rue des fossés. Tél. 07.66.70.33.89.
- Mesdames MACKOWIAK de l'institut de beauté « **Maison MCK** » installé 66 rue de Falaise. Tél. 02.31.40.32.76.
- Le magasin Casino a été repris par M. et Mme MAILLARD sous l'enseigne **Intermarché**. Tél. 02.31.20.71.57.
- Justin MIGNOT, artisan électricien **Nexovel**, installé à Écots - L'Oudon. Tél. 06.47.69.93.96.



LA PROLIFÉRATION DES PIGEONS



Depuis plusieurs années, la commune se mobilise pour lutter contre la prolifération des pigeons, notamment sur Saint-Pierre-sur-Dives où ils sont particulièrement présents dans le centre-ville. Les déjections des pigeons, qui peuvent être nocives pour la santé, endommagent les toitures et les gouttières des habitations ainsi que l'Abbaye et la Halle médiévale. En conséquence, les particuliers et la collectivité sont contraints d'engager régulièrement des frais de nettoyage et d'entretien coûteux.

Pour être efficace, la lutte contre la surpopulation des pigeons doit être collective. **Il est nécessaire de fermer les fenêtres et lucarnes de vos habitations pour éviter que les pigeons y installent leurs nids et surtout de ne pas les nourrir.** Nous vous remercions de votre collaboration.

AGGLO



LE TRI L'AFFAIRE DE TOUS

Nécessaire pour la planète, le tri est un effort collectif qui permet de faire des économies quand les règles d'usage sont suivies : la **Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie** a des solutions pour vous accompagner dans cette démarche.

1 Plusieurs **colonnes de tri** sont disposées à des points stratégiques sur le territoire pour vous permettre d'y déposer papier, carton, verre, plastique, métal... Nous vous rappelons qu'il est interdit de déposer des déchets au sol, même en sacs, sous peine d'amende. La propreté de ce lieu de collecte est essentielle pour éviter la pollution, préserver l'environnement et le bien-être de tous. La lutte contre ces incivilités est prise très au sérieux par les collectivités.



Crédit photo : Julien BOISARD

2

Pour vos encombrants, les **déchèteries** les plus proches sont à Escures-sur-Favières (1 bis, rue principale 14170 Vendevue) et à Livarot (15, boulevard Robert-Piquet, 14140 Livarot-Pays d'Auge). Le dépôt est **gratuit pour les particuliers du territoire**, sur simple présentation d'un justificatif de domicile.



3

À l'automne 2024, plus de 5000 foyers du territoire sont équipés gratuitement de **composteurs** individuels. Réduisez d'environ 30 % le poids de votre poubelle d'ordures ménagères en commandant le vôtre en ligne sur lisieux-normandie.fr ou par téléphone au 02.50.68.90.27.

Retrouvez les horaires des déchèteries et les informations sur le compostage sur www.lisieux-normandie.fr ou contactez le service environnement au 02.50.68.90.27.



AQUAD'AUGE : LE NOUVEAU CENTRE AQUATIQUE



Crédit photo : BVL Architecture

Suite à la consultation publique, le centre aquatique est dénommé

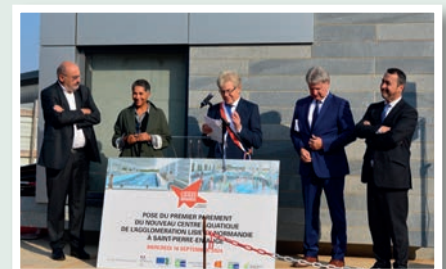
AQUAD'AUGE

Ouverture au public prévue fin 2025.

En septembre 2024, après 1 an de travaux, la **première pierre de parement du centre aquatique** a été posée. Projet phare de l'Agglomération Lisieux Normandie, la réalisation du centre aquatique de Saint-Pierre-en-Auge est fidèle à la ligne portée par la collectivité : développer l'attractivité du territoire tout en respectant la **transition écologique**. Ses bassins en inox, son chauffage par géothermie et son système de nettoyage des filtres à la perlite en font un des centres les plus responsables de France. L'accès à l'**apprentissage de la natation** pour tous fait également partie des objectifs de l'Agglomération : pour y parvenir, il faut que des équipements publics de qualité et structurants soient à portée de tous les habitants sans exception. L'offre sport-santé sera donc renforcée.

L'objectif est d'accueillir 100 000 visiteurs par an, soit 4 fois plus que la fréquentation de la piscine actuelle.

Le projet est subventionné à hauteur de 56% par les partenaires (État, Fonds LEADER européens, Région et Département). Le solde financé par l'Agglomération est de 6,5 millions €.

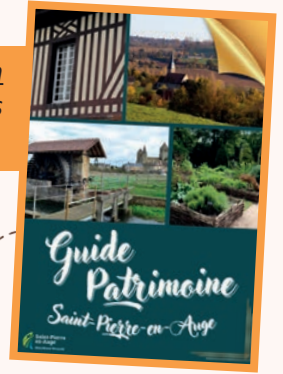


RETOUR ÉVÉNEMENTS

LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

Les visiteurs ont pu découvrir le patrimoine de notre belle commune : les châteaux du Robillard, de Hiéville et de Carel, l'église Saint-Aubin de Vieux-Pont-en-Auge ou encore les bâtiments conventuels à Saint-Pierre-sur-Dives. Les ateliers sur les techniques de construction et les plantes du Moyen-Âge ont permis d'en apprendre plus sur l'époque médiévale. Les conférences de Laurent Ridet furent des moments privilégiés pour mieux décoder le patrimoine qui nous entoure, tout comme l'enquête criminelle ou la balade animée par la compagnie "La Belle Envolee".

Guide patrimoine réalisé en édition limitée. Disponible dans les Mairies déléguées.



CONCERT LES DISCOURS



Le dimanche 27 octobre dernier, l'Ensemble "Les Discours" a interprété le **Requiem de Fauré** à l'occasion du centenaire de la mort du compositeur. Sous la direction de Denis COMTET et avec Pascal VIGNERON à l'orgue, l'église abbatiale a résonné d'ensembles harmoniques vocaux et musicaux qui ont conquis le public.



MARCHÉ DE NOËL

Cette année, le programme du Marché de Noël a été perturbé par la pluie et le vent ! Nous avons dû nous adapter ! **Merci aux visiteurs et à toutes les personnes** qui ont contribué, de près ou de loin, à l'organisation de cette manifestation : les exposants, les intervenants, les musiciens et artistes, les bénévoles des associations, les élèves de l'école et du collège Sainte Thérèse...

Rendez-vous les 13 et 14 décembre 2025 pour une nouvelle édition avec, nous l'espérons, la parade et le feu d'artifice !



OCTOBRE ROSE

Le dimanche 13 octobre dernier, plus de **200 personnes** ont participé à la randonnée organisée par le pôle social en partenariat avec la "Ligue contre le cancer". Cette initiative a permis de récolter **2 000 € pour la recherche sur le cancer du sein**. Un grand merci au Dr CROUET pour sa conférence sur le dépistage, à l'école de danse de Jort pour le réveil musculaire, aux commerçants pour la décoration de leurs vitrines, aux praticiens du Pôle de Santé pour les ateliers proposés et à **TOUS les bénévoles** qui se sont investis pour cette cause !



REPAS DES AÎNÉS



Succès de l'édition 2024.

Du 21 au 24 novembre 2024, près de 650 aînés se sont réunis sur 4 jours dans la salle des fêtes de Saint-Pierre-sur-Dives pour partager un moment festif autour d'un délicieux repas, animé par les artistes de "Boulevard du son" sous la forme d'un cabaret. Un grand merci à tous les participants ainsi qu'aux organisateurs et aux artistes qui ont fait le show : magicien, danseuses, chanteurs, humoriste...



À VENIR...

FOIRE DE PRINTEMPS

Samedi 8 mars & Dimanche 9 mars 2025 de 10h à 18h
Place du Marché - Halle médiévale à Saint-Pierre-sur-Dives
Stands, animations, produits du terroir, matériel agricole, concours du comice agricole, défilé de tracteurs anciens...

FOIRE DE PÂQUES

Samedi 19, Dimanche 20 & Lundi 21 avril 2025
Place du Marché à Saint-Pierre-sur-Dives - Attractions et manèges

THÉ DANSANT

Le thé dansant est le rendez-vous incontournable des amateurs de danse le mardi après-midi de 14h30 à 19h à la salle des fêtes de Saint-Pierre-sur-Dives. Tarif : 13€/personne comprenant l'entrée et un goûter. Sur inscription au 02.31.20.78.18 ou par mail à evenementiel@stpauge.fr.

AGENDA 2025 : 14 janvier, 11 février, 11 mars, 8 avril, 13 mai, 21 juin, 9 septembre, 14 octobre, 4 novembre, 16 décembre.

SAISON CULTURELLE (salle des fêtes de Saint-Pierre-sur-Dives)

- Pièce de théâtre de la compagnie "Les D'Art'Gens" **samedi 15 février à 20h30.**
- Concert hommage à Johnny "Le Boss" **samedi 22 mars à 20h30** (uniquement sur réservation - places limitées).

CÉRÉMONIE DES VŒUX

à TOUS les habitants de Saint-Pierre-en-Auge



Jacky MARIE, Maire de Saint-Pierre-en-Auge, et le conseil municipal ont le plaisir de vous convier à la cérémonie des vœux aux habitants organisée le **samedi 11 janvier 2025 à 10h30 au gymnase de l'Épinay** à Saint-Pierre-sur-Dives.

Réponse souhaitée avant le mardi 7 janvier 2025 par mail à communication@stpauge.fr ou par téléphone au 02.31.20.73.28 en renseignant les informations suivantes :

- Nom - Prénom
- Nombre de personnes présentes
- Commune déléguée d'habitation

Cette annonce fait office d'invitation pour TOUS les habitants de la commune. Aucun carton nominatif ne sera distribué.

Retrouvez les informations de la commune sur Facebook @Communedesaintpierreenauged et sur notre site Internet www.saintpierreenauged.fr

Directeur de la Publication : Jacky MARIE / Rédaction et mise en page : Service communication / Impression : Dauphin Com Imprim
Crédits photos : Commune de Saint-Pierre-en-Auge, BVL Architecture et Julien BOISARD / Tirage : 3900 ex / Dépôt légal : ISSN : 2724-8836

Tribune de l'opposition

Depuis plusieurs années, notre commune vit au-dessus de ses moyens. À l'heure où toutes les mairies de France réfléchissent à leurs orientations budgétaires, l'objectif est de parvenir à l'équilibre. Mais à Saint-Pierre-en-Auge, plutôt que s'atteler à cette tâche avec sérieux dans un climat de dialogue constructif, notre municipalité préfère improviser avec une légèreté qui prêterait à sourire si les conséquences n'étaient pas aussi graves. À l'exemple de ses « plans pluriannuels d'investissement » (PPI). Dans les mairies sérieuses, de tels plans visent à fixer le cadre des investissements prévus pour plusieurs années, comme leur nom l'indique. Mais à Saint-Pierre-en-Auge, on préfère modifier plusieurs fois par an ces plans, au gré de nouvelles dépenses parfois aussi farfelues qu'inutiles. En témoigne le projet de salle associative à Berville (plus de 640 000 euros !), très contesté sur le terrain, présenté sans réel débat, et qui divise aujourd'hui jusque dans les rangs de la majorité. Ou encore les nouvelles subventions que doit aujourd'hui verser notre commune pour louer des salles dans des bâtiments dont elle était auparavant propriétaire... Quelle gestion visionnaire!

Mais la réalité nous rattrape et les premières esquisses de budget présentées aux élus il y a quelques semaines sont sans appel. Face à la situation financière actuelle, notre commune doit choisir entre trois scénarios pour parvenir à l'équilibre :

1. Renoncer à certains projets, trop coûteux par rapport à nos moyens ;
2. Différer à plus tard les projets les moins urgents ;
3. Augmenter les impôts et la tarification des services pour maintenir les projets envisagés.

Dans tous les cas, la majorité municipale souhaitera poursuivre la vente des biens communaux. Mais qu'advient-il une fois que tout sera vendu ? Heureusement, une bonne nouvelle est à signaler du côté de la réduction des dépenses : en ne remplaçant pas les cinq adjoints démissionnaires ou décédés depuis le début du mandat, notre commune économise désormais plus de 50 000 euros par an. Encore un petit effort !

Retrouvez les informations des élus de l'opposition sur Facebook @saintpierreenauged2020

Sylviane Pralus, Christophe Robert, Catherine Sady, Claude Lacour, Brigitte Ferrand, Théo Piednoël, Annie Debouver, Gilbert Tirard, Nicole Perrée, Luc Derepas.

